

Conseil Municipal du 13 janvier 2026, 19h15, salle du conseil, Mairie

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, FAURE, LASNE, MONNIER, PAGÈS et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, IBOT, MAINTENIE, NIEL.

Excusé(e)s : Mme VALENTIN et M. ODE.

Le Maire excuse les conseillers absents.

Il demande l'approbation du compte rendu du 02 décembre 2025, ils approuvent à l'unanimité des présents.

I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjointes et des Présidents de commissions :

Le Maire énumère ses activités depuis le dernier Conseil municipal.

Il a reçu divers appels en Mairie pour féliciter des travaux de réfection du cimetière communal.

II. Information école - périscolaire :

*Informatique école : Une enseignante de l'école à quelques problèmes informatique avec son poste de travail, notre prestataire informatique va intervenir.

*Spectacle de l'école : l'ATSEM est venue en mairie avec une élève pour donner une invitation en main propre au maire.

*Climatisation école – l'installateur est venu réparer.

*Tablettes : Mme Monnier continue de solliciter d'autre devis dans le secteur, à suivre.

* CCBDP : l'ambassadeur du tri viendra à l'école primaire les 2, 3, 9, 10 mars pour sensibiliser les enfants au tri.

*PARC : une aide de 2 370 € pour le projet « au fil des saisons ».

III. Point sur les travaux :

*Guinguette : travaux pour augmenter la tension car manque de courant.

*City stade : l'entreprise de TP va faire les allées du chemin au-dessus du city stade

*Cimetière : l'entreprise de TP doit finir le cimetière (enrobé et espace cérémonie en béton désactivé). Il ajoute qu'il a fait faire un panneau fixé à l'entrée pour rappel aux prestataires de respecter un contact préalable avec la mairie avant d'intervenir sur les concessions.

*FDAC 2026 : M. Chambon prend la parole et donne les chiffres pour 2026.

*rue des aires : intervention de l'entreprise suite à un égout bouché.

*Barnum : le maire et M. Niel ont récupéré le barnum offert par la Région à Venterol.

IV. Point sur les dossiers :

*micro crèche : Les travaux sont en cours, une banderole a été affichée un temps « prochainement micro-crèche » à voir pour la rentrée de septembre.

*COPIL / Accompagnement de la chambre d'agriculture : réunion en Mairie, il faudra renouveler la convention pour les deux prochaines années.

* Urbanisme / Lotissement MEGE : l'entreprise en charge du projet a présenté un dossier pour 8 lots.

*Copieur : l'entreprise propose un nouveau copieur au secrétariat, l'ancien sera déplacé à l'agence postale communale.

*TRUCK SOLIHA : il viendra à St Maurice le 02 avril 2026 à 10h devant la boulangerie (conseil et accompagnement pour des travaux dans le logement, aide à l'autonomie et maintien à domicile, gestes de premiers secours, etc.).

*Défibrillateurs : renouvellement des batteries et maintenance des électrodes.

V. Délibérations :

Mutuelle santé : approbation suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial du CDG
APPROUVÉE A L'UNANIMITE DES PRESENTS
Convention AERMC – chambre d'agriculture : renouvellement pour 2 ans
APPROUVÉE A L'UNANIMITE DES PRESENTS

VI. Informations diverses :

- *Budget primitif : Il propose un budget de reconduction comme en 2020.
- *Bilan mandat : les conseillers ont reçu le bilan du mandat travaillé par le maire et Mme Pagès. M. Maintenié a comparé le bilan avec la profession de foi des élections de 2020, tout a été repris et mentionné.
- *Police du cimetière : néant
- *Intercommunalité : néant

VII. Questions diverses :

- * Réunions à venir : Marie-Pierre Mouton, la nouvelle sénatrice sera en mairie le 30 janvier.
- * Incivilités : M. Ibot parle des poubelles ménagères qui sont remplies de toutes sortes de câbles et autres.
- * Cocktail des aînés : le 28 février.

PROCHAIN CONSEIL: mardi 10 février 2026, à 19h15, salle du conseil